



ÉDITO



Comme une seule personne...

Comme une seule personne, notre canton et notre pays portent la douleur de ses enfants.

Le cœur meurtri nous pleurons toutes et tous les victimes de la tragédie de Crans-Montana. Cet incendie du premier jour de l'an a ouvert une plaie béante dans nos coeurs et une marque indélébile dans nos pensées. L'ampleur de la tragédie est telle qu'on se demande comment cela a-t-il pu arriver? Plus nous y pensons et plus mal nous nous sentons. Les mots nous manquent pour exprimer notre douleur et notre tristesse. Notre sidération est immense et notre colère indescriptible. Comment admettre que le réveillon de la Saint-Sylvestre puisse devenir une nuit d'horreur?

Voilà que cela s'est produit et nous ne pouvons plus revenir sur le temps et épargner toutes ces vies détruites et tous ces destins brisés. Nos sincères sympathies et affections aux familles et aux personnes qui ont perdu un enfant, un frère, une sœur, une amie ou un ami. Que l'amour qui vous unit soit plus fort que la mort qui vous sépare et que dans vos coeurs

vous soyez unis à vos illustres disparus. Birago Diop, un poète africain, écrivait dans son recueil de poèmes Le souffle des Ancêtres :

«Ceux qui sont morts ne sont jamais partis:
Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire
Et dans l'ombre qui s'épaissit.
Les morts ne sont pas sous la Terre...»

A celles et ceux qui luttent encore contre la mort dans les hôpitaux, nos pensées sont avec vous et nous vous souhaitons un prompt rétablissement. A toutes les personnes touchées par cette tragédie de près ou de loin, nous sommes avec vous et nous vous portons dans nos coeurs. Une immense gratitude à ces jeunes qui se sont battus au risque de leur vie pour sauver les personnes piégées par les flammes. Notre reconnaissance va également aux corps de métiers qui ont agi dans les premiers instants du drame et aux autorités de notre canton et de notre pays.

Enfin, plus jamais ça dans nos villes et campagnes, dans notre canton et dans notre pays.

Yaovi Dansou,
rédacteur en chef

Remerciements

La fanfare La Liberté souhaite remercier chaleureusement la population pour sa générosité lors du traditionnel concert de Noël.



Cyrille Ançay, président de La Liberté et Sonia Mettaz, présidente d'Hémiparésie Suisse.

Grâce à ces magnifiques dons, 2 816,65 Francs ont été remis à Hémiparésie Suisse romande. Ce joli cadeau servira à cette association pour financer les activités physiques qu'elle organise pour les enfants touchés par un AVC ou une paralysie cérébrale.

La Liberté adresse également ses remerciements les plus sincères à

L'Avenir de Fully, La Concordia de Saxon, l'Echo des Follatères et l'Amicale des Patoisants pour leur prestation à l'occasion du concert.

Tous les membres de La Liberté vous souhaitent une heureuse et douce nouvelle année et vous convie à son concert annuel le **samedi 21 mars 2026 au Cercle**.

Pour La Liberté, Cyrille Ançay

Christian Théoduloz

Résilience.



CONSULTATION EN PLAIES ET CICATRISATION EN VALAIS

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

✉ info@angelina-roduit.ch
 ☎ 079 524 22 70
 ♦ Rue de l'Eglise 6, 1926 Fully
 ☒ angelina-roduit.ch
 Du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(samedi à convenir).

LA CONSULTATION VOUS PROPOSE :

- Prise en charge rapide et professionnelle de toutes les plaies aigües et chroniques.
- Utilisation des traitements de plaies et techniques issues des dernières avancées scientifiques.
- Collaboration multidisciplinaire.
- Suivi personnalisé.



PRESTATIONS REMBOURSÉES
PAR LES ASSURANCES
MALADIE, ACCIDENT
ET INVALIDITÉ.

CARRON EXCURSIONS



La Louye
Carrosserie Sàrl

Depuis 1973
à votre service

Route de Martigny 117, Fully
carrosserielalouye@bluewin.ch
www.carrosserielalouye.ch

027 746 24 19

La Louye répare
La Louye remplace



RICHARD
CARRELAGES & REVÊTEMENTS



RICHARD JEAN-MARC

Route de Saillon 148
1926 Fully
079 412 28 06
jean-marc.richard@mycable.ch



1926 FULLY T 027 746 35 00

www.decdorsaz.ch

BOX À LOUER À FULLY

À LA SEMAINE, AU MOIS OU À L'ANNÉE
Chemin de l'Autoroute 33

Dimensions : 3.0 m x 2.4 m : Fr. 130.-/mois
6.0 m x 2.4 m : Fr. 180.-/mois
Places de parc : Fr. 60.-/mois

■ Accès facile 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
■ Box ventilé non chauffé, idéal pour le stockage
de vos meubles, archives, pneus, moto, dépôt etc. (voitures non admises)

Renseignement et réservation :
027 746 35 34 ■ dlc@decdorsaz.ch ■ www.decdorsaz.ch

Allianz

Prêts pour
des performances de pointe?



Marielle
Grange



Françoise
Carron

Agence générale Eric Marchal | Rue de la Poste 3 | 1920 Martigny

ALLIANZ.CH/ERIC.MARCHAL

BUREAU GASPARI Sàrl

- Mise à l'enquête
- Surveillance de chantier
- Plans exécution et détail
- Soumission et projets



Rue de l'église 44 - 1926 Fully - 027 746 60 44 - www.bureau-gaspari.ch

VOTRE CONFORT C'EST NOTRE MÉTIER

ROCCA BOIS

CUISINES MENUISERIE FENÈTRES PORTES

1906 CHARRAT 027 746 20 20 www.roccabois.ch



rue de la Fontaine 14

1926 Fully

gerald-granges-services@gmail.com



Granges Gérald
+41 79 203 59 45

Trois frères, une même passion pour la moto

Christian, Stéphane et David sont les trois fils d'André Grange, propriétaire du magasin de vélos et motos à Châtaigner, actif depuis maintenant 50 ans. Malgré sa retraite bien installée, il n'a jamais vraiment fermé boutique.

Ses fils, en revanche, sont tous les trois de fervents passionnés de moto.

Christian est cadre chez Hostettler Moto AG à Sion, Stéphane travaille chez Hostettler AG, importateur Yamaha à Sursee et David co-dirige GBtec Sàrl à Saxon.

Rencontre avec cette fratrie de passionnés.

Comment la passion de la moto est-elle née chez vous ?

– Nous avons été très vite touchés par le virus de la moto. Depuis notre plus jeune âge, nous avons baigné dans ce monde fascinant et c'est aussi très jeune que nous

avons fait nos premiers tours de roues, ce qui ne rassurait pas toujours notre maman.

Qui, parmi vous trois, est tombé amoureux des motos en premier ?

– Le plus âgé d'entre nous trois a ouvert la voie, et l'écart entre chacun reflète simplement nos différences d'âge.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

David: Ce qui me plaît le plus dans mon métier, c'est avant tout l'équipe avec laquelle je travaille. J'ai la chance de partager chaque jour des expériences avec des personnes tout aussi passionnées. Les

événements que nous organisons, les voyages, les rencontres... tout cela rend mon quotidien extrêmement riche et diversifié. Chaque jour est différent, jamais de routine. Et bien sûr, pouvoir vivre pleinement ma passion pour la moto au quotidien, c'est une chance incroyable.

Est-ce que c'est votre papa qui vous a transmis la passion de la moto ?

Stéphane: Oui, sans aucun doute possible. C'est mon papa qui nous a transmis la passion de la moto. Nous allions voir des expositions, des courses de motocross et il nous emmenait souvent faire des virées à des vitesses qui, à l'époque, nous semblaient complètement folles, mais grisantes !

Ce sont des souvenirs qui ont marqué notre enfance et qui ont nourri cette passion. Pour Christian et David, les deux étant plus patients,

ils ont également hérité de la passion pour la mécanique.

Quelle a été votre toute première moto et qu'est-ce qu'elle représente aujourd'hui ?

– Cela devait être une Yamaha GT80 que nous avions le bonheur d'utiliser au chalet et qui nous a valu bien des bleus et causé bien du souci à notre maman !

Si vous n'aviez pas travaillé dans le monde de la moto, qu'auriez-vous fait ?

David: Je pense que, comme la moto a toujours fait partie de nos vies, les choses se sont faites très naturellement. Et puis, pourquoi choisir une autre voie quand on a la chance de pouvoir allier métier et passion ?

Propos recueillis par Alexandra Sieber

David, Stéphane, Christian et leur papa André.



Fête de la Saint-Ours à Branson

Chaque année, lors de la fête de la Saint-Ours, nous invitons des jeunes méritants de la région pour le couper de ruban qui ouvre la partie festive de la journée.

Depuis plus de 25 ans nous avons toujours le bonheur de pouvoir mettre en évidence ces talents. Quel plaisir aussi de les retrouver parfois, quelques années plus tard, en haut de l'affiche! C'est par exemple le cas de Damien Dorsaz qui vient de réaliser un magnifique film, «Lady Nazca», ou de KT Gorique, rappeuse de renommée internationale qui se produira prochainement à la salle NODA de Sion avec l'orchestre de chambre de Genève!

Les invités 2026

Le couper de ruban réunira une palette de jeunes talents: Alexandre Bender, champion valaisan de tennis de table, Evan Genolet, médaillé d'argent aux jeux internationaux d'hiver de Spécial Olympiques à Sestrières et trois athlètes du CABV Martigny qui se sont illustrés lors des championnats suisses 2025: Louis Saillen, médaillé d'or du saut à la perche, Arno Mermoud, médaillé d'or du triple saut et Thierry Cajeux, médaillé d'argent du 400 m haies. Au côté de tous ces sportifs, nous accueillerons

Emelyne, musicienne et chanteuse talentueuse originaire de Fully. Nous aurons le plaisir de découvrir ses chansons lors du concert donné dans la chapelle à 14h30.

Traditions et nouveautés

Si vous retrouverez les ingrédients traditionnels de la fête, vous pourrez aussi participer à deux activités ludiques: un concours géant préparé par les élèves de l'école et un blind test musical organisé au bar 12.5.

Programme

Jeudi 5 février 19h: messe souvenir pour les défunts du village.

Samedi 7 février

10h: messe chantée par l'Echo des Follatères.

11h: couper de ruban et allocution de M. Blaise Marmy. Apéritif animé par l'Echo des Follatères, le groupe folklorique Li Rondenâ et un trio de cor des Alpes.

12h: ouverture des caves et repas: paëlla, cuisine indienne, frites, saucisses, grillades, sanglier, raclette, fondue à la tomate, bifanas, natas, huîtres, tartares, planchettes, pannis, gâteaux.

13h30: prestation de Li Rondenâ dans la cour d'école.

14h: concert de l'Echo des Follatères à la chapelle.

14h30: concert d'Emelyne à la chapelle. Entrée libre, chapeau à la sortie (lire page 5).

15h30: prestation du groupe folklorique portugais GEPE sur la place.

16h: prestation du groupe GEPE dans la cour d'école.

16h - 20h: blind test musical au bar 12.5, rue des Follatères 12.

17h: karaoké sous la cantine, animé par Ludo.

21h: bal sous la cantine chauffée avec Magic Men.

Bienvenue à la Saint-Ours 2026!

Pour le Comité, Louis Carron



Ambiance chaleureuse lors de l'apéritif (photo Gérard Yano).

Formations jeunes tireurs

La société de tir UNION Fully organise des formations pour jeunes tireurs.

Ces cours sont adressés aux filles et garçons de 15 à 20 ans en 2026, de nationalité suisse, de mars à octobre au stand de tir du Guercet.

Le tir sportif est une discipline qui apporte le développement de nombreuses facultés: la maîtrise de soi et de ses émotions, la précision, la gestion du stress, la concentration, la camaraderie et la solidarité. Ces cours sont organisés avec des Fass 90 (armes militaires mises à disposition par l'armée), encadrés par des moniteurs confirmés.

INFOS

Inscriptions jusqu'au 5 février.
francis.carron@netplus.ch.



Informations: Francis Carron
079 412 20 73.

Annonce-toi auprès d'une société de tir de ta région:
www.armee.ch/sat

Conférence-goûter Soigner ses pieds

Nos pieds nous accompagnent chaque jour, mais on oublie souvent de leur accorder l'attention qu'ils méritent.

Fanny Revaz, podologue, viendra à votre rencontre pour partager des conseils pratiques autour de la santé des pieds: coupe des ongles, hygiène quotidienne, prévention et soulagement des maux les plus fréquents.

Cette conférence se veut avant tout informative et préventive, aucun diagnostic ne sera posé à l'issue de la présentation. A la fin, l'échange se poursuivra autour

d'un café et d'une collation. Cette conférence est organisée en collaboration avec Pro Senectute, le Club des Aînés de Fully et l'Asofy.

INFOS

Lundi 23 février 2026, de 14h30 à 16h30, à la Salle de la Bogue (salle polyvalente de Fully). Sans inscription, chapeau à la sortie.

www.asofy.ch.

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

ASOFY
ACTION SOCIOCULTURELLE
DE FULLY

CLUB DES AÎNÉS
• •
FULLY

Emelyne, chanteuse talentueuse

Fully a une jeunesse et des talents en or ! Musicienne et chanteuse originaire de Fully, vous l'aurez peut-être déjà entendue sur les ondes ou sur une scène de Romandie. Nous aurons de plus le plaisir de découvrir ses chansons lors du concert donné dans la chapelle à 14h30 lors de la fête de la St-Ours.

Chez Emelyne, la musique a toujours fait partie du quotidien. La radio était sans cesse allumée à la maison et elle chantait déjà toute petite. À huit ans, elle reçoit un album des Beatles : c'est le déclic, elle veut apprendre la guitare ! Il lui faudra patienter deux ans avant d'avoir sa première guitare, mais la passion est lancée.

Elle prend ensuite des cours de guitare pendant deux ans, puis poursuit son apprentissage seule, en regardant des vidéos sur YouTube et en jouant les chansons de ses artistes préférés. À quinze ans, elle écrit ses premières chansons, en anglais. Deux ans plus tard, elle rejoint un groupe qui reprend des morceaux connus : c'est sa première expérience sur scène.

Lorsqu'elle entre à l'université pour étudier la biologie, sa sensibilité à la nature et à l'environnement l'inspire à écrire ses premiers textes en français. En 2019, elle présente pour la première fois ses propres chansons

sur scène, seule, dans des concerts intimes à l'image de son univers musical.

En 2023, sans grands moyens financiers, elle enregistre une partie de son premier EP dans le chalet familial. Elle confie ensuite les arrangements à Cyrielle Formaz, du groupe valaisan Meimuna. Sorti en novembre 2023, l'EP rencontre un beau succès régional : ses chansons passent régulièrement sur des radios comme la RTS1, Option Musique ou Radio Chablais et le projet reçoit un soutien du service de la culture. La même année, elle assure la première partie de Solann, une étoile montante de la pop française.

Début 2024, Emelyne est sélectionnée pour Salto, un programme d'accompagnement du canton du Valais destiné à professionnaliser les jeunes artistes prometteurs. À la fin de la même année, elle est repérée par l'équipe de Francis Cabrel pour participer aux Emergences musicales, une résidence dédiée aux artistes francophones, où il est

demandé d'écrire, en équipe, une chanson par jour et de monter un spectacle en seulement quelques jours.

En 2025, elle se produit sur plusieurs grandes scènes valaisannes, notamment le Palp, le Pont rouge et le Tohu-Bohu. Elle se présente désormais régulièrement en duo ou trio et est régulièrement invitée à assurer les premières parties du groupe Aliose. Cette année-là, elle est lauréate du prix culturel de la Commune de Fully.

Son deuxième EP, intitulé « Soleil », sortira le 27 février 2026. Enregistré à Fribourg, il marque une nouvelle étape : Emelyne y invite d'autres musiciennes et musiciens à collaborer et partager davantage le processus de création musicale. Ce projet est également soutenu en partie par l'Etat du Valais.

Ses chansons, empreintes de douceur et de sincérité, évoquent l'expérience humaine avec beaucoup de références à la nature,

marquées par son parcours de biologiste en environnement.

L'année 2026 s'annonce pleine de concerts et de belles rencontres, dans des formations plus larges, à l'image d'une artiste en pleine évolution.

Alain Léger

Prochains concerts :

7 février: Saint-Ours à Fully.

20 Février: Kellertheater à Brig.

14 mars: Zuckerpuppa à Naters.

Instagram: @emelyne.music
Facebook: @emelyne.musique

Les Galopins

Le jeu du prince de Motordu

Un jeu de plateau pour jouer avec les mots.

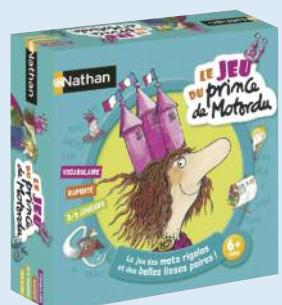
Age minimum: 6 ans.

Nombre de joueurs: 2 à 4.

Durée de la partie:

15 à 30 minutes.

Lancez le dé rond dans le labyrinthe du château... par quelle porte va-t-il sortir ? 4 défis : trouver des rimes - un mot d'après une initiale - contenant des syllabes imposées - trouver un maximum de mots.



La ludothèque des Galopins cherche des bénévoles.

Aucune expérience n'est requise. Horaires flexibles selon vos disponibilités.

Contact: 077 233 08 92, ludofully.galopins@gmail.com ou directement à la ludothèque, rue Maison de Commune 15, Fully.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.



NABI BOIS^{SA}

MENUISERIE - CHARPENTE CHARRAT



Alain Guéra

Route du Simplon 1B
1906 Charrat
027 722 17 36

info@nabibois.ch • www.nabibois.ch



Patrick Guéra

Pour soutenir votre journal

Et gagner un brisoloir !



Un geste simple : en vous abonnant ou devenant parrain du *Journal de Fully* (voir pages 15 et 16), vous participerez automatiquement au tirage au sort exceptionnel qui peut vous faire gagner un **brisoloir d'une valeur de Fr. 600.-**

Notre artisan fullérain Gérald Morard l'a fabriqué avec passion.

Tous les gagnants participent !



Originaire de Fully, en mouvement depuis 1989

URFER®

CORPOUP

" Accélérateur d'émotions "

Retrouvez-nous à Martigny, Sion et Sierre

058 122 52 22 • urfergroup.ch

pharmacie VON ROTEN



Économisez

avec votre pharmacie !

Profitez de nos offres mensuelles.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook

ou notre site internet.

La marque de votre choix

le GARAGE

Garage de Verdan Sàrl

Bertrand Rouiller
Route de Martigny 119
1926 FULLY
Tél. 027 746 26 12
Fax 027 746 38 72
garagedeverdan@bluewin.ch



SUZUKI

Le N° 1 des compactes

PLUS DE 160 COMMERCANTS ET ARTISANS
SONT À VOTRE SERVICE À FULLY !



COM
FULLY ART

RENCONTREZ-LES SUR [FULLYLOCAL.CH](http://fullylocal.ch)



Une troupe de théâtre à Fully

Vous préférez... une troupe de théâtre à Fully ou une brisolée sans châtaignes ?

Si vous choisissez la première option, vous allez apprécier à sa juste valeur l'initiative de la Commission culturelle, soutenue par la Commune, qui est motivée à redonner vie à cette aventure. Comme les «Mammamouchi» et les «Vilains Bonzhommes» l'ont fait par le passé, le théâtre a toujours été un formidable moyen de rassembler, de partager des rires et de créer du lien. C'est dans cet esprit que nous souhaitons relancer une troupe de théâtre, autour de pièces de boulevard, accessibles et conviviales.

Un groupe s'est constitué en vue de mettre sur pied ce projet enthousiasmant et une séance d'information publique aura lieu à la Cave des Amis le 5 mars. Si vous vous sentez pousser des ailes à l'idée de jouer la comédie, de faire de la mise en scène, de créer des décors, des costumes, de prévoir des animations musicales, des éclairages et tout ce que nécessite la mise sur pied d'un spectacle, vous pouvez déjà vous annoncer auprès de

Fanny Terrettaz ou attendre la rencontre de mars. A noter que cet appel se veut sans aucune frontière communale, cantonale, nationale, ou même carrément continentale!

En espérant que vous serez nombreux à répondre à l'invitation du groupe de travail, sous le regard complice de Bacchus ou Dionysos qui, non contents de parrainer la vigne et le vin, inspiraient également l'art scénique, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Ensemble, ravivons la flamme du théâtre fulliérain !

Pierre-Alain Corthay

INFOS

Le 5 mars à 19h30.
Cave des Amis,
chemin des Mûres 46 à Fully.
Merci d'annoncer votre venue au
079 848 37 72 ou par mail:
fanny.terrettaz@gmail.com.

Si vous ne pouvez pas attendre, nous répondrons volontiers à vos questions.



Lady Nazca

Damien Dorsaz, acteur, réalisateur et enfant de Branson (invité officiel de la Saint-Ours 2013), vient de réaliser un film actuellement à l'affiche au cinéma: Lady Nazca.

C'est un très beau film que l'on ne peut que vous recommander très vivement.

L'action se déroule au Pérou dans les années trente et nous fait revivre la quête de l'archéologue Maria Reiche, une Allemande fuyant le nazisme, qui a consacré sa vie à percer les mystères des extraordinaires lignes de Nazca, ces gigantesques dessins visibles presque uniquement depuis le ciel.

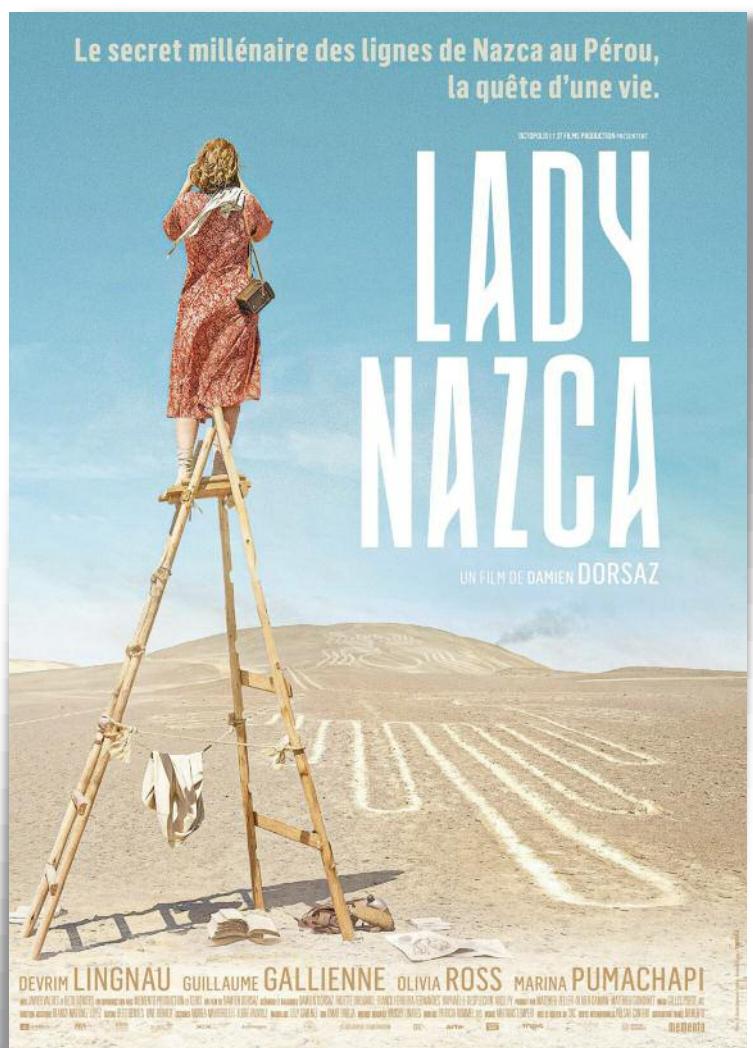
Le silence du début – sans musique – qui nous isole du monde extérieur, la beauté sauvage et poétique des paysages, des dialogues sobres qui laissent beaucoup de place au ressenti, un jeu d'acteurs naturel, les gros plans du visage de Maria qui en disent bien plus que des

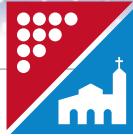
mots sur les sentiments qui la bouleversent, cette quête tout d'abord personnelle qui grandit jusqu'à devenir un combat pour la préservation d'un précieux héritage pour l'humanité, tout concourt à nous faire vivre de l'intérieur ce destin et cette aventure extraordinaire.

Damien Dorsaz nous offre ici un voyage exaltant en plusieurs dimensions, humaine et historique. À voir de toute urgence !

Actuellement dans les salles, consulter les sites officiels des cinémas pour les lieux et dates.

Louis Carron
et la Rédaction du JDF





les 20 et 21 novembre 2025, à la salle Ciné-Michel, ont eu lieu la remise

Mérites culturels, sportifs et sociaux

Ce 20 novembre, les autorités communales ont rendu hommage à celles et ceux qui s'investissent avec passion et dévouement dans leur domaine, en présence de :

Mesdames Caroline Ançay-Roduit, présidente ; Géraldine Granges Guenot, vice-présidente ; Anouk Dorsaz-Vielle, conseillère communale ; Sandra Deléglise, secrétaire communale et de Messieurs Christian Carron, conseiller communal ; Bashkim Ajeti, conseiller communal ; Frédéric Roduit, président de la Commission culturelle.

Jean-Baptiste Bruchez Mérite sportif



Jean-Baptiste Bruchez a obtenu un mérite sportif pour sa performance d'exception réalisée à l'automne 2024, en s'illustrant sur l'une des épreuves les plus exigeantes du trail mondial : la Diagonale des Fous, disputée sur l'île de La Réunion.

Le 17 octobre 2024, à 22 heures, Jean-Baptiste prenait le départ de cette course mythique longue de 175 kilomètres, à travers sentiers escarpés, crêtes vertigineuses et ravines profondes au cœur d'un territoire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une épreuve extrême, réputée pour mettre à l'épreuve autant les capacités physiques que la force mentale des coureurs.

Après plus de 43 heures d'effort ininterrompu, il a franchi la ligne d'arrivée à Saint-Denis le 19 octobre à 17h21. Une performance remarquable sur l'un des parcours les plus redoutés au monde, témoignant d'une endurance hors norme, d'une grande lucidité et d'une détermination sans faille. Responsable du Triage forestier et père de deux enfants, l'engagement, la ténacité et l'humilité de Jean-Baptiste Bruchez reflètent des valeurs qu'il incarne également dans sa vie professionnelle et familiale.

Unihockey-Club Fully Mérite sportif

Un mérite sportif a été décerné au Unihockey-Club Fully pour son engagement durable en faveur du sport et de la formation des jeunes. Fondé en 2003, le club s'est progressivement imposé comme un acteur important du paysage sportif local, grâce au travail de ses bénévoles, entraîneurs et joueurs. Au fil des années, l'UHC Fully a développé une structure solide, avec plusieurs équipes masculines, féminines et juniors, ainsi qu'une école de unihockey favorisant l'accès au sport dès le plus jeune âge. Le club s'est également distingué par l'organisation régulière d'événements sportifs et par son rôle actif dans la vie associative de la commune.

Sur le plan sportif, l'année 2025 a été marquée par de beaux succès, notamment la promotion de la première équipe masculine et la victoire en Coupe valaisanne.

Un club dynamique, formateur et fédérateur, qui contribue pleinement au rayonnement sportif de Fully !

Evan Dély Prix d'encouragement sportif



Evan Dély est un jeune cycliste fulliéran de 17 ans au parcours déjà remarquable. Actif en VTT, cyclo-cross et sur route, il s'est distingué très tôt par ses performances, notamment par un titre de champion valaisan de VTT en 2020, ainsi que par plusieurs sélections et podiums dans des compétitions nationales et internationales.

Engagé avec passion dans sa discipline depuis l'âge de 7 ans, Evan concilie études et entraînements intensifs avec le soutien de sa famille et de son club, le VC Excelsior. En 2023 et 2024, il a confirmé son potentiel en participant à des courses de haut niveau, en Suisse comme à l'étranger.

Evan Dély poursuit son développement sportif avec détermination. Un jeune athlète prometteur, exemple de persévérance et d'engagement.

Aude Maret Mérite culturel



Aude Maret, artiste valaisanne dont le parcours est profondément ancré à Fully, où elle a grandi.

Aujourd'hui installée à Saint-Pierre-de-Clages, elle mène de front sa vie d'artiste, de femme et de maman, une énergie qui se reflète dans l'ensemble de son œuvre.

Aude Maret développe un univers sensible et poétique, principalement en céramique, peuplé de figures féminines tout en rondeur et en légèreté.

Elle y intègre volontiers des objets anciens, porteurs de mémoire, créant un dialogue subtil entre passé et présent. Son travail explore le mouvement, l'équilibre et la transmission, interrogeant le temps qui passe et les liens entre les générations.

Formée dans plusieurs écoles artistiques reconnues, son travail a été récompensé, aux travers de plusieurs distinctions, notamment par le prix du public au Manoir de Martigny en 2022 et par un prix culturel de la Commune de Chamoson en 2021.

À travers ce mérite culturel, la Commune de Fully salue le parcours d'une artiste accomplie, engagée et profondément liée à notre région.



des Mérites et la cérémonie de la promotion civique de la classe 2007.

Das Fenster

Mérite culturel

Composé de cinq musiciens, le groupe Das Fenster revisite avec humilité les sonorités du rock progressif et psychédélique des années 1970, qu'il mèle à des chansons à textes. Entre reprises et compositions originales, Das Fenster propose des concerts riches en contrastes et en reliefs, explorant une large palette de styles.

Après s'être produit sur différentes petites scènes, le groupe a su séduire par une identité affirmée et une approche artistique sensible, saluée notamment par la presse régionale.

À travers ce mérite culturel est mis à l'honneur un collectif créatif et audacieux qui contribue à la vitalité et à la diversité de la scène musicale régionale.

Emelyne

Prix d'encouragement culturel

Emelyne Pannatier, de son nom de scène Emelyne, est une musicienne folk à l'univers sensible et apaisant. Ayant grandi à La Forêt, elle développe un parcours musical marqué par la douceur de sa voix, l'intimité de ses textes en français et une forte inspiration puisée dans la nature. Initiée très jeune à la guitare, Emelyne compose depuis plusieurs années ses propres morceaux et s'est produite sur une soixantaine de scènes en Suisse romande depuis 2019. Son premier EP « In-



piration » a bénéficié d'une large diffusion radiophonique, avec des titres régulièrement diffusés sur les ondes nationales et régionales.

Sélectionnée fin 2024 pour les Emergences musicales, Emelyne a confirmé son talent en 2025 avec une programmation remarquée. Emelyne est une artiste authentique, dont la musique touche par sa sincérité et sa poésie (voir aussi page 5).

L'Epicerie du cœur

Mérite social

La Commune a décerné un mérite social à l'Epicerie du cœur pour son engagement concret en faveur des personnes en difficulté financière. Ouverte à Fully en 2025, cette épicerie solidaire propose gratuitement des denrées alimentaires et des produits d'hygiène

aux habitantes et habitants de Fully et des communes environnantes traversant une période délicate.

Porté par cinq étudiants en travail social de la HES-SO, le projet repose sur la solidarité locale, grâce notamment aux dons de commerces, aux récoltes de denrées et au soutien de nombreux partenaires et bénévoles. L'Epicerie du cœur se distingue par son approche digne et inclusive, sans exigence de statut administratif, et par l'importance accordée à l'accueil et à l'écoute.

À travers ce mérite social, la Commune salue une initiative exemplaire, humaine et solidaire, qui répond à un besoin réel et renforce la cohésion sociale au niveau régional.

Alain Léger



Promotion civique

Le 21 novembre, 85 jeunes de la classe 2007 de Fully ont officiellement accédé à la

majorité civile et civique. Ils ont été conviés à une soirée organisée à leur attention, accompagnée

d'une animation musicale. La cérémonie de la promotion civique a marqué leur entrée dans la vie citoyenne suisse et a permis des échanges entre les jeunes et les autorités communales.

La prochaine édition est d'ores et déjà programmée au vendredi soir 20 novembre 2026. Les jeunes nés en 2008 sont invités à réserver la date.



Les récipiendaires en compagnie de Mesdames Caroline Ançay-Roduit, Géraldine Granges Guenot, Sandra Delglise, et de Messieurs Bashkim Ajeti et Emmanuel Carron, conseiller communal.

Coup de foudre à Fully

Du 13 au 16 février 2026, le Carnaval de Fully vous invite à vivre une édition électrisante, vibrante et étincelante sur le thème « Coup de foudre à Fully » !



Du 13 au 16 février, Fully recevra un véritable coup de foudre. Dans les ruelles illuminées, les coeurs se chargeront d'énergie, les masques crépiteront de bonne humeur et l'ambiance deviendra résolument électrique – au point de faire presque oublier certaines factures.

Quelque part entre deux confettis, Cupidon rôde, décochant ses flèches pendant que les regards s'aimantent et que les sourires font des étincelles. Entre musiques, rires et rencontres enflammées, Fully deviendra le théâtre d'un carnaval où l'amour circule sans compteur et où le seul courant qui compte est celui qui passe entre les gens. Pendant quelques jours, tout peut arriver... surtout le coup de foudre.

Un programme bien chargé :

- **Vendredi 13 février:** L'étincelle des premières illuminations.

La soirée d'ouverture officielle démarre sous haute tension avec la remise des clés à 20h03 devant la Maison de Commune, marquant l'allumage officiel du carnaval! Un apéro électrisé vous attend, animé par les guggens, prêt à faire jaillir les premières étincelles de cette édition.

Ouverture des établissements jusqu'à 4h.

- **Samedi 14 février:** Une journée qui fait des étincelles !

14h03 - Ouverture des inscriptions pour le cortège des enfants sur la place de parc en bas du Bike Park.

15h03 - Le grand cortège prend son envol depuis le Bike Park. Chars, troupes costumées, guggens et participants défileront dans un déluge de créativité, prêts à faire vibrer le village comme jamais. Au fil du parcours, l'ambiance montera en puissance: les rires éclateront comme des étincelles, les couleurs jailliront comme des arcs électriques et

chaque passage de Guggen fera trembler le sol d'une onde festive irrésistible. Les chars, décorés sur le thème « Coup de foudre à Fully », raconteront chacun leur version de l'amour fulgurant, du destin enchanté ou de la magie électrique qui frappe quand on s'y attend le moins.

Le défilé terminera sa course devant la Maison de Commune, où la foule se rassemblera dans une atmosphère survoltée, prête à continuer la fête. Une véritable explosion d'énergie... garantie sans coupure de courant!

16h33 - Rassemblez-vous sur la place d'arrivée du cortège des enfants pour une bataille de confettis !

17h11 - Applaudissez nos jeunes lors de la remise des prix devant la Maison de Commune !

17h33 - Place au concert des Saxophones devant la Maison de Commune.

19h33 - Défilé du samedi soir « Coup de foudre sous les étoiles ». une autre magie s'installe : la nuit tombe, les rues s'assombrissent... et Fully s'illumine !

Le grand défilé nocturne est le moment le plus scintillant du carnaval, où tout devient lumière, ombres, mystère et éclairs de fête. Les chars s'embraseront de guirlandes, néons et effets lumineux, créant un spectacle féérique qui serpentera cette année devant la Poste, lieu spécialement choisi pour magnifier ce cortège nocturne.

Chaque troupe défilera dans une ambiance électrique où les coeurs, les projecteurs et les percussions battront à l'unisson. Les guggens, dans une atmosphère presque cinématographique, feront résonner leurs notes dans la nuit froide, enveloppées d'étincelles et de



La famille Ballif.

fumées, donnant aux spectateurs l'impression d'être plongés dans un roman d'amour flamboyant et rythmé.

Ce moment sera celui où l'on se laisse volontiers frapper par un « coup de foudre »: un regard, un costume, une mélodie, une lumière... et l'on tombera instantanément amoureux de l'esprit du carnaval.

La soirée se poursuivra ensuite jusqu'à la place de la pétanque pour la célèbre incinération de la Pouratze, point culminant d'une journée où la magie aura crépité du matin au soir. Ouverture des établissements jusqu'à 4h.

- **Dimanche 15 février:** Jour de recharge.

Après deux jours intensément électrisants, le Comité profitera du dimanche pour recharger les batteries... au défilé du Carnaval du Bourg! Un moment parfait pour faire le plein d'énergie, de musique et d'inspirations avant la dernière soirée fullyroyante.

Les établissements du village peuvent être ouvert jusqu'à 2h.

- **Lundi 16 février:** Nuit sous haute tension !

Clôturez ce carnaval sur une soirée pyjama électrisée! Oreillers, éclairs de magie et musique au son de la guggen vous accompagneront jusqu'au bout de la nuit. Ouverture des établissements jusqu'à 3h.

Nouvelle association à Fully

La future Association oléicole de Fully vous invite à son assemblée constitutive.

L'assemblée aura lieu le **vendredi 13 février à 19h**,
Cave des Amis,
chemin des Mûres 46 à Fully.

Inscription souhaitée à
info@olivevalais.ch
d'ici au 11 février.



Pourquoi glisse-t-on si bien en patins sur la glace ?

Quand la science se cache sous nos lames

Quand l'hiver arrive une magie s'opère : on chausse les patins, on pousse une fois... et l'on glisse presque sans effort. Mais pourquoi la glace, pourtant solide et froide, se comporte-t-elle comme un plancher savonné sous nos pieds ?

La réponse tient à une combinaison étonnante de phénomènes physiques, un peu comme si la nature avait discrètement installé un système de lubrification intégré sous chaque patinoire.

Une glace qui n'est jamais vraiment « sèche »

On imagine souvent la glace comme un solide dur et figé, comparable à une dalle de béton. En réalité, sa surface ressemble davantage à un trottoir légèrement humide au petit matin. Même par grand froid, les toutes premières couches de la glace sont constituées de molécules d'eau un peu désorganisées, presque liquides.

Cette pellicule invisible, épaisse de quelques millions de millimètres, agit comme un vernis glissant naturel.

Autrement dit, la glace porte toujours une fine couche « savonneuse », prête à faciliter le mouvement.

La lame du patin : un talon aiguille sur un sol fragile

La lame d'un patin est étroite, très étroite. C'est un peu l'équivalent d'un talon aiguille planté dans la neige : tout le poids du corps se concentre sur une surface minuscule. Résultat : la pression exercée sur la glace est énorme. Cette pression n'est pas suffisante pour faire fondre la glace comme un

fer à repasser, mais elle aide à assouplir la surface, un peu comme lorsqu'on appuie le doigt sur un glaçon humide : la surface devient encore plus glissante.

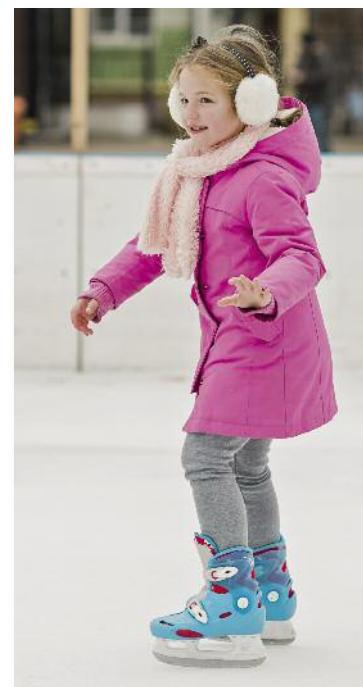
Le mouvement qui réchauffe juste ce qu'il faut

Ajoutez maintenant le mouvement. En patinant, la lame frotte contre la glace et produit une petite quantité de chaleur, comparable à celle que l'on ressent en se frottant les mains par temps froid.

Cette chaleur locale épaisse légèrement la pellicule d'eau et transforme la surface en une mini-patinoire aquatique. On ne glisse donc pas vraiment sur la glace, mais plutôt sur un film d'eau aussi mince qu'un cheveu, mais suffisant pour faire toute la différence.

La science sous nos pieds

En fin de compte, patiner, c'est profiter d'un équilibre délicat



entre glace, eau, pression et mouvement. La nature a fait le plus dur : fournir une surface étonnamment glissante. L'humain n'a eu qu'à inventer la lame parfaite pour en tirer parti.

Guy Decelles

Fully, ses lieux-dits : le Six Crêvo

Le Ban de Branson, la grande forêt allant de la crête des Follatères au Mayen Loton, était autrefois bien plus rocallieux qu'aujourd'hui puisque, comme son nom l'indique, cette forêt était mise à ban.

C'est-à-dire qu'on n'avait pas le droit d'y faire brouter les chèvres pour laisser pousser les arbres au sein du pierrier. Encore aujourd'hui, malgré la densification de la forêt, de nombreux rochers ou falaises trouent la chaînée.

Parmi ces falaises, trois sont assez impressionnantes, alignées sous la zone dite « Corbassière » (lieu des corbeaux) :

- le Six Epais (Chi j'Epè en patois soit roc épais), falaise connue aujourd'hui des grimpeurs sous le nom de « falaise de Corbassière » car une série de voies d'escalade y ont été créées, dont les noms rappellent le célèbre Farinet qui s'était caché dans une grotte toute proche.

- le Six Métin (Chi Métin en patois : roc du milieu).
- le Six Crêvo (Chi Krévo en patois : roc pourri), la plus grande, avec un immense dièdre en son centre nommé « la Fèshie » (fissure, mot difficile à prononcer : l'accent tonique est sur la première syllabe « è », le « e » final se prononce mais très peu et le son « sh » se prononce un peu comme le « ch » en allemand). Un couloir tombe de cette profonde fissure, c'est le Tsâble dè la Fèshier (le dévaloir de la fissure).

C'est par le Six Crêvo que passe la ligne électrique pour Jeur Brûlée et c'est aussi sur son replat, le Plan du Six Crêvo (ou Plan di Chi Krévo) que passe le sentier partant de Mayen Loton et aboutissant à Jeur

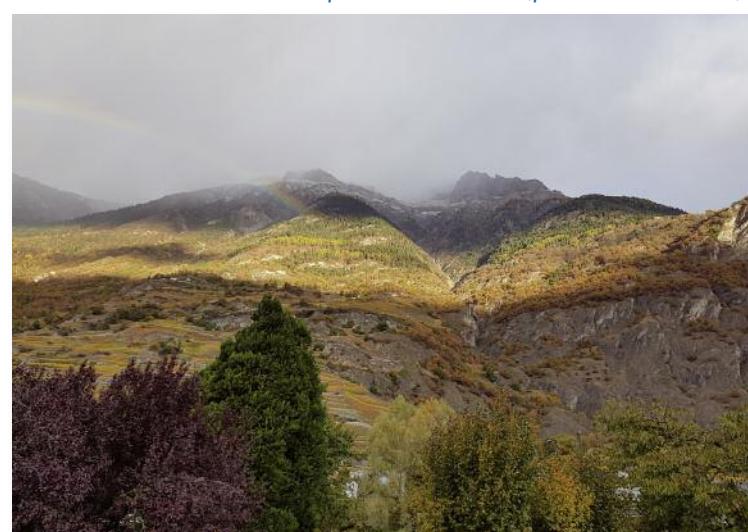
Brûlée. Ce sentier se nomme justement le sentier du Six Crêvo pour le distinguer de celui en amont.

Bien des rochers tombés sur Brûlée proviennent du Six Crêvo et une combe s'est creusée sous celui-ci : la combe du Six Crêvo, ou plutôt le dévaloir du Six Crêvo sur les cadastres.

Au pied du Chavalard (photo Robin Vérolet).

Pour plus d'infos, consultez mon ouvrage « Fully, ses lieux-dits ». À bientôt !

Jean-Marie Ançay
bienvenuechezim.sitew.ch



Gestion du réseau électrique: du privé au public



Pour clore la série d'articles publiés sur la «Belle Usine» – osons ce délicieux anachronisme – il convient de dire encore ces mots sur la distribution de l'électricité fournie.

C'est donc la Société d'électrochimie, de Paris, propriétaire du barrage de Sorniot et de l'usine électrique de Verdan, qui fournit la première énergie dès 1914. Puis, en 1918, la concession passa à la Société d'énergie électrique du Valais, pour trois ans.

Le 15 octobre 1921, fut signée la convention, reproduite ici, qui attribua la gestion du réseau électrique de Fully à un privé, l'ingénieur-géomètre Adrien Vérolet (1890-1963), de Châtaignier, pour une durée de trente ans. Elle sera résiliée en 1952, quand la Municipalité décidera de prendre sous sa responsabilité l'ensemble des services industriels, mettant fin à une solution rare, même sous nos latitudes. L'ingénieur-géomètre Vérolet, par ailleurs conseiller communal puis

député au Grand Conseil, prendra comme associé Henri Carron, président de la commune et député au Grand Conseil.

La Convention de 1921

«L'an mil neuf cent vingt-un, le quinze octobre, par devant moi, Louis Closuit, notaire, de résidence à Martigny-Ville, et en présence des témoins nommés ci-dessous.

Comparaissent

1. Monsieur Etienne-Philippe Bender, fils d'Etienne-Philippe, et Monsieur Adolphe Valloton, fils de Jules, domiciliés l'un et l'autre à Fully, agissant, le premier en sa qualité de président, le second, en sa qualité de secrétaire de la Commune de Fully, soit du Conseil communal de Fully, suivant pouvoirs qui leur ont été conférés en séance du 13 septembre 1921, l'Assemblée primaire ayant voté la décision y relative en date du 12 juin 1921, d'une part;

2. Monsieur Adrien Vérolet, fils de Maurice, domicilié à Fully, d'autre part; lesquels ont passé entre eux la convention suivante:

Art. 1. La Commune de Fully confie à M. Vérolet, pour son compte personnel, l'exploitation du réseau électrique de la commune de Fully. Cette exploitation sera effectuée comme elle l'a été jusqu'à maintenant par la Société d'énergie électrique du Valais.

Art. 2. M. Vérolet devient bénéficiaire de tous les droits découlant de l'article trois de la convention passée le 22 avril 1918 entre la Commune et prédictes sociétés, à l'exception des réserves spécifiées à l'article trois ci-après. Une copie de la convention de 1918 sera annexée à la minute.

Art. 3. Il est spécifié que les réseaux existants avec leurs transformateurs actuels restent propriété de la commune. M. Vérolet s'en-

gage à les maintenir en tout temps en parfait état d'entretien et à les rendre dans le même état à l'expiration de ladite convention; les installations faites par M. Vérolet pour développer ou améliorer le réseau actuel seront rachetées par la Commune à dire d'expert.

Art. 4. M. Vérolet assume la charge de toutes les obligations incombant à la Commune du chef de la convention précitée avec la Société d'énergie électrique du Valais, notamment celle se rapportant à l'achat des appareils de mesure à placer lors de la reprise du réseau. En d'autres termes, M. Vérolet se substitue à la Commune de Fully dans l'exécution du contrat du 22 avril 1918 sous réserves prévues aux articles 2 et 3 de la présente convention.

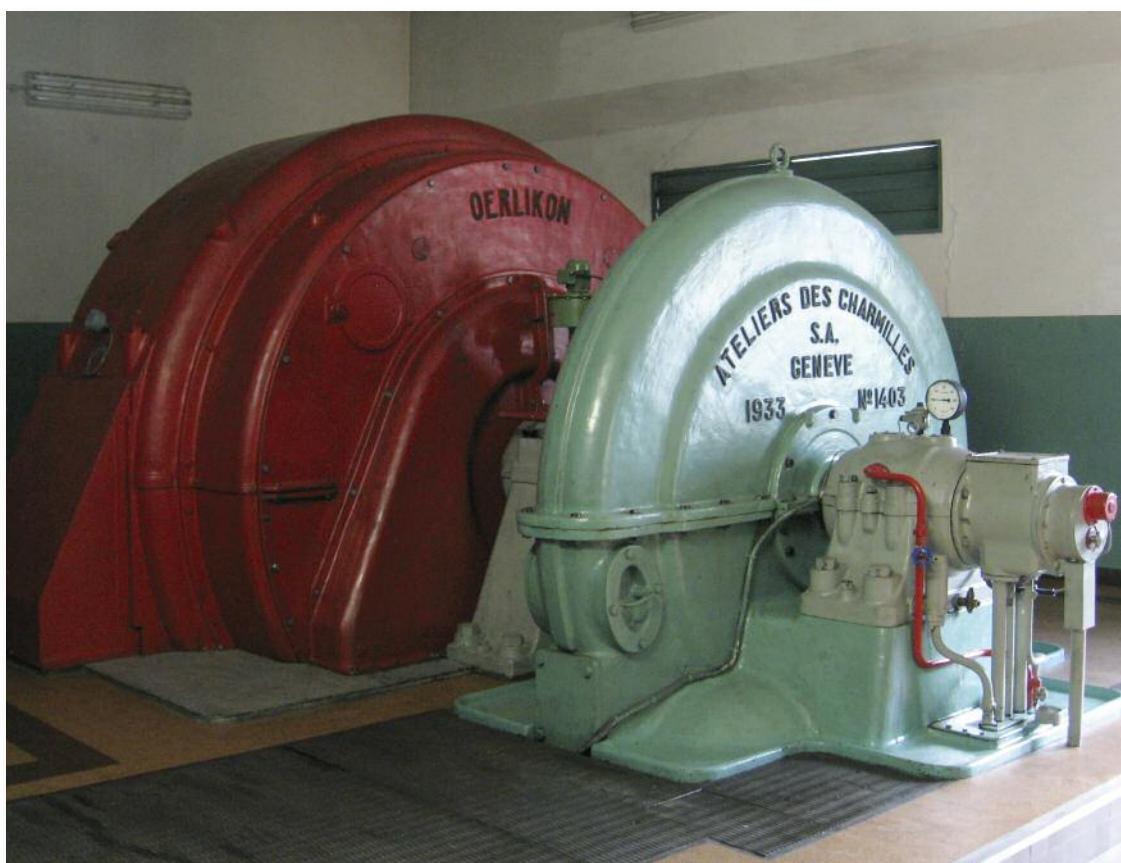
Art. 5. M. Vérolet s'engage à fournir gratuitement à la commune l'éclairage public, soit (800) huit cents bougies telles que fournies jusqu'à maintenant par la Société d'énergie électrique du Valais.

Art. 6. Le prix de la bougie annuelle pour éclairage privé est fixé à quarante centimes (0.40) la bougie filament métallique pour toute la durée de la présente convention. Il est bien entendu que les tarifs actuellement en vigueur pour les industries sont maintenues pour toute la durée de la convention également.

Art. 7. Le présent contrat est fait pour une durée de trente (30) ans. Il est renouvelé tacitement par périodes de dix ans, s'il n'est pas dénoncé par l'une des parties au moins six mois avant son expiration.

Art. 8. Cependant, la Commune se réserve le droit de résilier la présente convention pour le premier octobre mil neuf cents trente-six, moyennant un avertissement préalable donné au plus tard le premier juillet de la même année.

La turbine Pelton Oerlikon qui produisait l'électricité, exposée au Musée de Fully.



Si la Commune fait usage de ce droit, elle aura à verser à M. Vérolet ou à ses ayants-droits, lors de la reprise, une indemnité à déterminer par des experts et correspondant à la valeur des améliorations apportées par M. Vérolet aux installations, et, en outre, une indemnité pour résiliation anticipée du contrat. Cette indemnité sera basée, suivant les règles de l'équité, sur les probabilités de rendement de l'exploitation, jusqu'à l'expiration normale du contrat, soit jusqu'au premier octobre mil neuf cent cinquante-un.

Art. 9. M. Vérolet est autorisé à constituer une société ou à

remettre à des tiers l'exploitation des réseaux de la commune. Il ne pourra le faire qu'avec l'assentiment de la Commune et restera responsable de l'exécution des clauses de la présente convention tant que cette autorisation n'aura pas été accordée.

Art. 10. Au cas où l'énergie électrique nécessaire à la production de la bougie subirait, du fait des progrès de la science, une notable réduction, la société en ferait bénéficier la commune.

Art. 11. Toute contestation et toute difficulté résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention seront

tranchées sans appel par un tribunal arbitral composé de deux membres, l'un étant désigné par la Commune, l'autre par M. Vérolet. En cas de désaccord, les deux arbitres nommeront un surarbitre.

Est produite la convention passée le 22 avril 1918 entre la Société d'énergie électrique du Valais et la Commune de Fully, convention dont une copie est annexée à la minute. La présente convention entre en vigueur le premier octobre courant avec effet rétroactif dès cette dernière date.

Dont Acte.

Fait et passé à la Maison de Commune de Fully à la demande

des parties, et lu aux comparants en présence de Messieurs Joseph-Symphorien Bender et Ançay Edouard, de Benjamin, domiciliés à Fully l'un et l'autre, témoins requis et connus, qui signent la minute avec les parties et moi, notaire.

Ont signé :

MM. Etienne-Philippe Bender, président
Adolphe Valloton
Adrien Vérolet
Joseph Bender
Ançay Edouard
L. Closuit, notaire...»

Philippe Bender,
historien

Le Musée de Fully: savoir-faire alpin et hydroélectricité

Poêles et crêpes du 2 février

La Chandeleur, ancienne fête celte puis romaine et enfin chrétienne, correspond de nos jours à la présentation de Jésus au Temple.

D epuis l'antiquité et le Haut Moyen Age, cette période allant de la fin janvier au début février a vu naître plusieurs traditions et coutumes liées à l'observation de la nature et du ciel.

Côté nature, nos anciens observaient la fin de l'hibernation de l'ours ; côté ciel, le retour du soleil rallongeant les jours. Ainsi, pour le plus grand bonheur de nos papilles, ils ont vu une correspondance entre la forme, la couleur des crêpes et la rondeur de notre étoile.

De son côté le calendrier chrétien fixe la fête de la Saint-Ours le 3 février. Coïncidence ? Légendes ? Qu'importe : l'imagination est étonnante et la fête si belle !

Cette poêle au long manche portant le N° d'inventaire Fy 000378 - 001 s'utilisait lorsque l'âtre existait encore dans nos maisons. Son manche en acier de 79 cm de longueur était posé sur un support approprié près du feu, pour ne

pas se brûler. Elle a peut-être servi, qui sait, à confectionner de délicieuses crêpes avec le peu de farine que l'on avait pris soin de mettre de côté pour la Chandeleur

Camille Ançay-Cortial
Photos FMA

Maquette d'une cuisine bien équipée !

Ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 17h ou sur demande à l'Office du tourisme de Fully au 027 746 20 80 ou ot@fully.ch.

Le Musée de Fully remercie tous ses donateurs ! Grâce à eux nous continuerons à valoriser et préserver votre patrimoine !

lemuseedefully.ch
[fondationmartialancay](#)

Grâce à nos donateurs nous présons votre histoire ! Si vous aussi, souhaitez nous soutenir, voici pour vous faciliter la tâche, un QR TWINT



ou nos coordonnées bancaires :
Banque Raiffeisen Martigny et Région
Société coopérative - 1926 Fully
IBAN
CH73 8080 8004 0357 7555 2

SWIFT -
BIC RAIFCH22
Notez que
les dons sont
déductibles
des impôts !



30 ans de la Commission

Pour célébrer ses trois décennies d'engagement en faveur de ce site naturel exceptionnel, la Commission des Follatères propose une année jalonnée d'évènements et un concours photo.

Née en 1996 suite au premier plan de gestion des Follatères et aujourd'hui composée de dix membres, la commission a pour mission de coordonner les activités de conservation et de valorisation de ce site naturel protégé situé sur les communes de Fully et Dorénaz. À l'occasion de son 30^e anniversaire, elle propose un riche programme: soirée rétrospective en février,

fête de la nature en mai, soirée contes et chauves-souris en septembre. Tout au long de l'année se tiendra également un concours photo, ponctué en novembre par une exposition des clichés primés. Tous les évènements sont ouverts au public et chacun apprendra sans doute plein de choses passionnantes sur les Follatères, sa faune, sa flore et ses paysages!

Soirée rétrospective
Salle Fol'terres, Fully
17h30 - 18h30
Visite du sentier historique des Follatères.
Rendez-vous: place de pique-nique de la Pierre à Grosse au-dessus de Branson

19h00: Conférence rétrospective

- › Pourquoi une commission des Follatères?
Dominique Rast, président de la commission de 1996 à 2024
- › Souvenirs des Follatères *Raymond Delarze, biologiste de la commission de 1996 à 2024*
- › La commission actuelle et ses projets
Estelle Rochat, présidente de la commission depuis 2025
- › Le terroir viticole des Follatères
Benoît Dorsaz, viticulteur et membre de la commission

20h30: Apéritif

Informations plus détaillées



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des forêts, de la nature et du paysage
Departement für Mobilität, Raumdevelopment und Umwelt
Dienststelle für Wald, Natur und Landschaft

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



De janvier à octobre

Concours photo

4 thèmes

- › Faune
- › Flore
- › Paysage
- › Dimension artistique

Prix du concours

- › Produits issus des Follatères

Expositions

› Vingt photos seront sélectionnées par un jury et exposées au pavillon Fol'terres

› Remise des prix et vernissage des vingt photos gagnantes: samedi 21 novembre 2026 au pavillon Fol'terres

Règlement

- › Photos prises dans les Follatères
- › Maximum une photo par personne et par thème
- › Date limite: 25 octobre 2026
- › Photos à envoyer à follateres@gmail.com en indiquant le thème choisi pour la photo et les coordonnées de l'auteur
- › Les photos transmises pourront ensuite être utilisées par la commission des Follatères avec mention du nom de l'auteur

Prochains événements

Dimanche 24 mai

FÊTE DE LA NATURE

Les Follatères

Vendredi 4 septembre

SOIRÉE CHAUVES-SOURIS ET CONTES

Dorénaz

Samedi 21 novembre

MATINÉE DE CLÔTURE

Salle Fol'terres, Fully

Dîner carnaval du Club des Aînés

5 février - dès 12h

Le Club des Aînés a le plaisir de vous convier à un dîner à l'occasion de carnaval. Un moment de partage et de bonne humeur. Inscription jusqu'au 29 janvier auprès de Jocelyne, Sabine ou à l'AsoFy.

Tournoi de volley Gym Hommes + 35

7 février - de 7h à 18h

Venez encourager les Gym Hommes + 35 de Fully à la salle polyvalente pour un tournoi de volley.

Fête de la Saint-Ours à Branson

7 février - dès 10h

Au programme : messe, animations musicales et folkloriques, concerts, bal et ouverture des caves avec de nombreuses spécialités culinaires.

Carnaval de Fully

Du 13 au 16 février

Le carnaval de Fully vous invite à une édition électrisante sur le thème « Coup de foudre à Fully » ! Informations sur www.carnafully.ch.

Loto du Club des Aînés

19 février - de 14h30 à 17h

Le Club des Aînés vous invite à son traditionnel loto pour partager un après-midi convivial à la cantine du FC Fully.

Activités rencontres - Sentier des bulbocodes

23 février - de 13h30 à 15h45

Découvrez le sentier des bulbocodes à Fully, un parcours unique pour découvrir la flore locale et profiter d'un moment en pleine nature.

Conférence « Soigner et prévenir les douleurs des pieds »

23 février - dès 14h30

Le Club des Aînés propose une conférence dédiée à la santé et à la prévention. Un moment d'information et d'échange ouvert à toutes et tous. À la salle de la Bogue et sans inscription.

Reprise du marché hebdomadaire

24 février - de 9h à 13h

Dès le 24 février 2026, le marché hebdomadaire fait son grand retour sur la place de la Maison de Commune après la pause hivernale.

Dîner communautaire

26 février - dès 11h30

Bienvenue à la salle de la Pétanque pour partager un menu mijoté avec amour. Chacun donne selon ses moyens, la solidarité fait le reste. Renseignements : 079 791 62 11.



Le sentier des bulbocodes traverse le pittoresque village protégé de Branson, construit à même la roche. Vous découvrirez une forêt de châtaigniers, ainsi que de riches steppes, inscrites à l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale dans la réserve des Follatères. En début d'année, vous pourrez découvrir la floraison du bulbocode.



Cette fleur n'est présente en Suisse que dans le canton du Valais, sur les versants très ensoleillés. Elle connaît une période de floraison très courte débutant dès la fonte des neiges. Pour les Follatères, cette floraison a lieu généralement dès la mi-janvier ou en février selon les conditions météorologiques.

Rends-toi sur fullytourisme.ch
pour plus d'informations !

Tu organises un événement ? Inscris-le à l'aide du QR code.



Votre Journal de Fully, le défi du brisoloir !

Chères lectrices, chers lecteurs du *Journal de Fully*, nous vous remercions pour vos soutiens depuis tant d'années.

Dernier appel: en vous abonnant ou devenant parrain du *Journal de Fully* (voir page 16), vous participerez automatiquement à un tirage au sort

et pourrez gagner un brisoloir, fabriqué par Gérald Morard, d'une valeur de Fr. 600.-. Tous les gagnants participent !

Alain Léger, président du Journal de Fully.

À DÉTACHER

Récépissé

Compte / Payable à
CH29 0900 0000 1900 6501 3
Association Journal de Fully
1926 Fully

Payable par (nom/adresse)



Monnaie Montant
CHF



Section paiement



Monnaie Montant

CHF

Point de dépôt

Compte / Payable à

CH29 0900 0000 1900 6501 3
Association Journal de Fully
1926 Fully

Informations supplémentaires

Dons / Cotisations

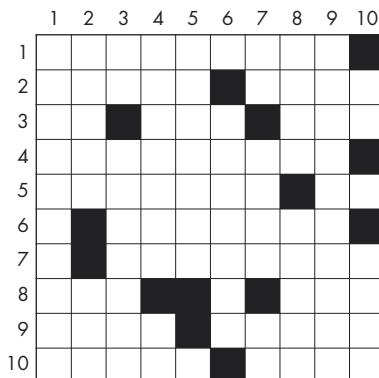
Payable par (nom/adresse)





Entre ce qui fut et ce qui sera, il existe un présent où le temps suspend son éternelle course. Lièvre variable, sur ressort, lac Supérieur de Fully, 3 janvier 2026.

Samusons-nous



Horizontal: 1. Un grand de Fully 2. Etape du méhari - Contester 3. Martigny-Châtelard - Mouche à moitié - Façon de parquer 4. Parfum messager 5. Règles en rythme - Nom ou non chez Bond 6. Elles sont vraies, du coup 7. Ne cèdes pas 8. Après hue - Rogne d'antan 9. Portent couronne - Accapare l'attention quand il ne philtre pas 10. Greffai - Officier ottoman.

Vertical: 1. Contenir ou saisir 2. Outil de bois - Porte une charge 3. Domine dame et roi - Dérourait 4. Léonard a dessiné son homme - Genre de société 5. Partages les terres 6. Que son talent récompense 7. Vient de commencer - Te

risques - Le chrome 8. Peut suffire - Fait durer 9. Mettrai la main à la poche 10. Rigolé - Le 6^e est extra-sensoriel.

Envoyez votre réponse sur carte postale à : Journal de Fully Rubrique « Samusons-nous » 1926 Fully

SOLUTION du sudoku de l'édition de décembre 2025

1	6	8	5	9	7	4	2	3
2	4	7	1	3	8	5	9	6
5	9	3	6	4	2	8	7	1
9	5	6	8	7	3	1	4	2
3	7	2	4	1	6	9	8	5
8	1	4	9	2	5	3	6	7
4	2	1	3	6	9	7	5	8
7	8	9	2	5	1	6	3	4
6	3	5	7	8	4	2	1	9

Annelyse Dorsaz, de Fully, a gagné une paire de chaussettes châtaigne d'une valeur de Fr. 12.- à retirer à l'Office du tourisme.



FULLY TOURISME
fullytourisme.ch

Une publicité dans le Journal de Fully?

Consultez la rubrique « Publicité » sur notre site www.journaldefully.ch et envoyez vos demandes, documents et publireportages à publicite@journaldefully.ch

CLÔTURE RÉDACTIONNELLE

Envoyez vos textes et photos à redaction@journaldefully.ch. Votre article ne doit pas dépasser 2 300 signes espaces compris. Date butoir pour l'édition paraissant fin février : **10 FÉVRIER**. Les écrits reçus après cette échéance ne pourront être pris en compte. Plus d'informations sur journaldefully.ch

Journal de Fully - 1926 Fully

Président : Alain Léger. Vice-présidente : Alexandra Sieber. Rédacteur en chef : Yaovi Dansou. Secrétaire : Juliana Bender. Rédacteur : Gianfranco Cencio. Rédacteur/photographe : Jean-Paul Persiali. Comptabilité : Kathy Grange. Webmaster : Giuseppe Capuano. Vidéaste : Séverine Marzorati. Édité par : Association «Journal de Fully» fondée le 1^{er} janvier 2000. Impression : Imprimerie du Bourg SA. Tirage 4 850 ex. Imprimé sur couché mat FSC. Distribution : La Poste Fully. Site : www.journaldefully.ch.

SOUTENEZ VOTRE JOURNAL DE VILLAGE !

Chères lectrices, chers lecteurs, le *Journal de Fully* est gratuit, réalisé avec passion par des bénévoles pour vous informer de la vie du village, promouvoir les initiatives et les événements locaux. Le budget annuel s'élève à Fr. 100 000.- Pour offrir un contenu de qualité, nous avons besoin de votre soutien ! Si vous souhaitez contribuer à la pérennité de votre journal, vous pouvez faire un don via ces QR code **avec mention de vos nom et prénom**. Merci !



IBAN

CH29 0900 0000
1900 6501 3

Payez facilement
avec TWINT

Scannez le code QR avec
l'app TWINT.
Saisissez le montant total
et confirmez le paiement.



Soutien - abonnement
Fr. 40.- par an
**Abonnement hors
commune** Fr. 50.- par an

Parrainage (parrain
ou marraine officiel
dès Fr. 150.-):
Bronze Planuit Fr. 150.-

Argent Chiboz Fr. 200.-
Or Sorniot Fr. 250.-
Platine Grand-Chavalard
Fr. 300.- et plus

Ils nous soutiennent, soutenez-les !

Platine Grand Chavalard Fr. 300.- et plus

Association pour la sauvegarde du patois de Fully
Bruchez construction métallique SA
Carron-Thétaz Emmanuel, conseiller communal
Fondation Martial Ançay, Musée de Fully
Jok'Import SA, Vernayaz
Kiraly André
Persiali Jean-Paul
RP Solutions SA, Roulin Patrick
Sinergy
Team La Trace
Tron Consulting
Tron Immobilier

Or Sorniot Fr. 250.-

Les Amis bransonnards
Ançay Isabelle, Gîte du Bonheur, Fully
Bender Nathan, Fully
Café de l'Union, Fully
Café des Alpes, Fully
Café-Restaurant des Amis, Fully
Cheseaux Céline, Thermomix, Fully
Colonie de Sorniot
Manon Coaching, Martigny
Tea-Room La Diligence, Fully

Argent Chiboz Fr. 200.-

L'AbriGîte chambre d'hôte, Grandfontaine, Jura
Amicale des Pêcheurs, Fully
Café-Restaurant L'Avenir, Fully
Carron Edouard, Parti vert/libéral
Gay-Luisier Carmen
Les gardiens de la cabane du Fenestral
Juillerat Silvio
Mazanek-Steffen Laetitia
Schönhardt Pierre-Alain et Carron Sybille
Ski-Club Chavalard

Bronze Planuit Fr. 150.-

Alexandra, Grégory, Charline et Noélie
Amicale du Wifi, Espace coworking, Fully
Amis-Gym, Fully
Ançay Valérie, kinésiologue, Fully
Arlettaz Jean-Marie Auto-Ecole Neury
Badminton-Club, Fully
Bender Emmanuel, Fully
Bender Marguerite et Claude
Bibliothèque de Fully
Blanjean Dominique, Fully